



OMC : l'accord de Bali est intéressant pour la Suisse

Quelques mesures ont tout de même été adoptées lors de la 9e conférence ministérielle de l'OMC. L'accord sur les facilitations du commerce en constitue le volet le plus important aux yeux de l'économie suisse.

L'objectif de l'accord de l'OMC est de réduire les frais administratifs inhérents au commerce international. La simplification des formalités douanières dans le commerce de marchandises transfrontières en fait partie, sachant que les pays les plus pauvres reçoivent en contrepartie du soutien. L'accord renferme également des dispositions dans les domaines de la transparence, de la publication de dispositions en matière de commerce, de la liberté de transit et des droits de douane. Il contient en outre des mesures visant à renforcer la collaboration des autorités douanières et à améliorer l'application des prescriptions douanières. À moyen terme, la baisse prévisible des frais administratifs bénéficiera à la nation exportatrice qu'est la Suisse. Des formalités douanières plus transparentes, plus simples et plus rapides jouent un grand rôle, surtout pour les PME axées sur l'exportation.

D'autres accords décisifs pour les pays en développement les plus pauvres et les pays exportateurs de produits agricoles ont également été conclus à Bali. Cet équilibre thématique a contribué à éviter un conflit nord-sud au cours de la conférence ministérielle.

La conclusion heureuse de la conférence ministérielle de Bali renforce l'Organisation mondiale du commerce à un moment charnière. L'OMC a retrouvé

sa capacité d'action après un blocage du cycle de Doha de plus de cinq ans.